
GÉOGRAPHIE

*Coordonné par Olivier Pliez**

La chronique bibliographique 2000 s'articule autour d'un nombre limité d'ouvrages qui nous semblent révélateurs de l'état des préoccupations scientifiques du moment. En effet, si les trois thèmes paraîtront familiers à ceux qui s'intéressent au Maghreb puisqu'il s'agit de l'urbain, des échanges et de l'eau, on notera que les approches évoluent sensiblement, prenant acte de renouvellements conceptuels ou de faits socio-spatiaux jusqu'ici peu étudiés. Dans tous les cas, on notera (mais ce n'est pas une découverte !) ce que peut avoir d'enrichissant une approche ouverte du Maghreb, tantôt mis en perspective vis-à-vis du reste du Monde arabe sur les questions de l'eau et de l'urbain, tantôt considéré dans ces systèmes relationnels et observé au regard croisé des géographes et d'autres disciplines des sciences sociales.

L'urbain constitue évidemment un champ d'étude incontournable. En 1999, Marc Cote avait rendu compte dans l'*Annuaire d'Afrique du Nord* de l'apport de « L'urbain dans le monde arabe, politiques, instruments et acteurs », sous la direction de Pierre Signoles, Galila El Kadi et Rachid Sidi Boumedine. En 2000, Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet dirigent un ouvrage sur « Les compétences des citadins dans le Monde arabe », dont le sous-titre « penser, faire et transformer la ville » résume l'un des principaux fils directeurs des recherches actuelles sur l'urbain. Leur contribution pourra donc être considérée comme un apport à ce champ de réflexion qui montre ce qu'il y a de stimulant à envisager un renouvellement des approches de la ville tant au niveau des questions posées que des méthodes d'approche.

Depuis quelques années, le Maghreb n'est plus seulement l'une des principales régions d'émigration mondiale, elle tend aussi à devenir une destination ou un espace de transit pour les migrants originaires d'Afrique subsaharienne. La question est d'actualité au Maroc, en Algérie et en Libye, moins en Tunisie pourtant elle a encore été peu investie par les spécialistes de l'aire maghrébine. On ne sera donc pas surpris que ce soit des chercheurs travaillant sur la zone sahara-sahélienne qui proposent les premiers travaux. Le livre d'Emmanuel Grégoire sur les « Touaregs du Niger, le destin d'un mythe » présente un espace clé des nouvelles circulations transsahariennes et

* CNRS - IREMAM

fait œuvre pionnière en décortiquant l'ensemble des flux reliant Agadez aux Sahara algérien et libyen, régions bien marginales dans la recherche maghrébine et par là peu connues. Les faits et les intuitions relevés par l'auteur à une échelle fine, prennent toute leur dimension dans l'ouvrage coordonné par Emmanuel Grégoire et Jean Schmitz, intitulé « Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures ». Au-delà d'exemples locaux, que l'on pourrait considérer comme marginaux, c'est bien à la remise en cause de la géopolitique régionale que l'on assiste.

Le texte que propose Ali Bensaad dépasse le cadre du compte-rendu d'ouvrage. Il nous propose une solide mise au point sur un thème qui concerne bien évidemment le Maghreb mais aussi, et souvent dans des termes similaires, l'ensemble des pays méditerranéens, notamment ceux de la rive Sud. C'est donc entre ces deux niveaux, en faisant varier les échelles, que l'auteur décline la question de l'eau sous ses différents aspects. Pour ce faire, il balaie une bibliographie large et met en valeur les principales préoccupations chères aux géographes, certes, mais aussi à tous ceux, et ils sont nombreux, qui sont sensibles à la question de l'eau, qu'ils soient praticiens, chercheurs ou enseignants. Les deux ouvrages signalés à la suite de la mise au point constituent les deux principales livraisons sur le sujet parues durant l'année 2000. Il s'agit de « L'eau dans le monde arabe » de Georges Mutin et de « L'eau en milieu urbain dans le Monde Arabe », numéro des Cahiers d'URBAMA coordonné par Agnès Deboulet (coord.).

Isabelle BERRY-CHIKHAOUT et Agnès DEBOULET (dir), 2000, *Les compétences des citadins dans le Monde arabe, penser, faire et transformer la ville*, IRMC-Khartala-URBAMA, 406 p.

Cet ouvrage réunit les actes du séminaire de clôture du programme de recherche portant sur « Les arts de faire des citoyens ordinaires : compétences et apprentissages de la ville dans le Monde arabe » mené par Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet entre 1995 et 1997. Il s'inscrit à la croisée de réflexions déjà engagées à ce moment-là, notamment dans le cadre des activités du laboratoire URBAMA (Urbanisation du Monde Arabe) de Tours avec l'axe de recherche « Imaginaires, savoirs et compétences : de quelques représentations en acte dans les villes arabes contemporaines » et « Fragmentation spatiale et urbanité dans le Monde arabe » coordonnés respectivement par Michel Lussault et Françoise Navez-Bouchanine mais aussi de travaux individuels, souvent des thèses récemment achevées ou en cours. C'est déjà le signe de l'équilibre qu'ont probablement voulu garder les deux directrices de l'ouvrage entre réflexion sur l'urbain et terrains parcourus de fraîche date.

L'ouvrage reflète dans sa structure cette double inscription puisque de manière adroite, reprenant ainsi la structure du séminaire, les articles sont regroupés en trois parties (Art de bâtir et invention de la ville, Mobilisation des liens sociaux et formation de territoires urbains, Les citadins face au politique et à l'aménagement) chapeautés par des synthèses que l'on doit à des personnes faisant autorité dans le champs des recherches urbaines, dans le monde arabe et musulman comme Pierre Signoles, Jean-Charles Depaule, Rachid Sidi Boumedine et Françoise Navez-Bouchanine ou hors de l'aire culturelle comme Jean-Pierre Frey ou Laurence Roulleau-Berger.

Dès les premières lignes de l'introduction (p. 11), I. Berry et A. Deboulet présentent leur objectif, « étudier les transactions entre les éléments de la structure urbaine et sociale et l'action individuelle et collective ». Pour ce faire, elles considèrent la notion de compétences comme un « outil conceptuel permettant de déplacer ou de compléter l'approche de la ville et de ses habitants en terme de pratique urbaine » et proposent d'aborder « les savoirs et les compétences comme autant d'arts de faire contribuant matériellement et symboliquement à façonner, modeler et (re)qualifier l'espace urbain ». En fait, comme le souligne le sous-titre, la volonté des auteurs est de considérer que les grands acteurs, publics ou privés, ne sont pas les seuls à *penser, faire et transformer la ville*, chaque citadin est doté de compétences qu'il déploie dans tous les contextes urbains du Monde arabe contemporain. Le projet est donc ambitieux et répond à des préoccupations qui se manifestaient dans le champ des recherches urbaines depuis plusieurs années malgré l'absence d'ouvrages spécifiques à l'exception notable de *La citadinité en questions* (Fascicule de recherche n° 29, Tours, URBAMA, 1996, 157 p., dirigé par Michel Lussault et Pierre Signoles). Cette déclaration d'intention séduisante conduit à poser deux questions élémentaires, d'abord que chercher et ensuite comment ?

À la lecture des différents articles, on se rend vite compte que les ambitions des auteurs, souvent discrètes, parfois non-dites, renvoient à des thématiques qui intéressent l'ensemble des sciences sociales. Il s'agit d'abord d'une lecture sociale des objets urbains car on devine la volonté de considérer la ville telle qu'elle est, telle qu'elle émerge (L. Roulleau-Berger, p. 381) ou dans sa propension à « faire société » (F. Navez-Bouchanine, p. 342). Dans cette optique l'étude des réappropriations de l'espace constitue une entrée privilégiée, de la maison (Rabia Bekkar) au quartier, niveau spatial le plus fréquent dans la plupart des articles. Le thème n'est évidemment pas nouveau, mais la variation des échelles et des angles d'approche donne matière à réflexion sur plusieurs points fondamentaux. Ainsi, si l'apprehension de mouvements individuels d'appropriation reste aisément repérable, qu'en est-il des compétences collectives ? Elles émergent timidement, comme le montre notamment Bénédicte Florin dans une cité nouvelle de la périphérie du Caire.

C'est en tentant de les repérer que l'on aborde une seconde thématique, complémentaire de l'approche socio-spatiale, celle des compétences comme manifestation du politique. Ce peut-être de manière en apparence modeste, individuelle, dans la mesure où « l'accès à la villa et à un quartier aménagé, équipé et bien relié au centre-ville (sont) facteurs d'intégration urbaine ou, autrement dit, de reconnaissance sociale et politique » (p. 164) comme le montre Isabelle Berry-Chikhaoui à Tunis. Mais on ne peut oublier que les revendications liées à l'équipement des quartiers sont des observatoires de fabrication du politique et de ses limites. Ainsi « les cadres des différents organes du pouvoir investissent le voisinage... canalisent les demandes collectives des habitant. Par ce biais, l'État est présent à l'échelle du voisinage » (*ibid.*, p. 166-167) et évidemment au-delà, révélant ainsi, les luttes de pouvoir qui se déplient dans les espaces urbains. Ainsi, « depuis que les supports d'énonciation de la revendication islamiste ne sont plus visibles dans l'espace public durant le Ramadan... l'État intervient dans tous les secteurs de la vie collective... » (L. Chouikha, p. 189).

En fin de compte, la faiblesse des compétences collectives est frappante. Certes, les initiatives visant à l'amélioration du quotidien, notamment du cadre de vie, sont tolérées. Mais qu'ils vivent au Caire ou à Tunis, si les citadins réclament de nouveaux équipements, c'est au Président de la République qu'ils doivent s'adresser. Ainsi, entre l'individu ou les voisins et les pouvoirs centraux, les échelons intermédiaires d'action et d'expression à l'initiative des citadins peinent à être mis en place. En fin de compte, ce vide apparent apparaît comme une stratégie visant à un encadrement accru des espaces urbains par les autorités. Pointer les compétences collectives conduit donc à prendre la mesure de la faiblesse des marges de manœuvre laissées aux citadins dans l'expression du politique. En fin de compte, « l'art de « faire avec » des citadins « ordinaires » pourrait... se résumer à un effort d'accompagnement par rapport au contexte politique dominant » (p. 286) comme le remarque Olivier Feneyrol en analysant l'opération de réaménagement du quartier « Bab Souika » à Tunis.

Comment appréhender les compétences dans les villes du Monde arabe ? On trouvera selon les centres d'intérêts et les disciplines de chaque auteur des entrées parfois inattendues mais souvent stimulantes. Certains comme Larbi Chouikha privilégièrent des « moments » tels le Ramadan. D'autres, comme Catherine Miller s'intéressent à des personnes tel le *Saïdi des 'Ashwa' tyyât* (le sudiste des quartiers informels), afin, et il s'agit sans doute d'un élément fondamental, « de rendre compte de mondes quotidiens... en décrivant l'apparement négligeable... (car) le sens... se tisse dans les articulations... du global au local, ou même au localissime » (p. 250). Pour sa part, Farid Abachi observe le rapport des citadins à la législation urbaine, « dont les répercussions ne se situent pas là où les attendaient le législateur » (p. 79) et souligne ainsi toutes ces petites transactions, appropriations ou contournements inhérentes à la production urbaine. Enfin, la plupart des auteurs privilégièrent des lieux, extensions urbaines récentes d'habitat collectif ou résidentiel, médinas ou quartier de sédentarisation à Tozeur (N. Puig).

C'est donc à la poursuite d'un chantier de recherche que nous invitent Isabelle Berry et Agnès Deboulet, dans la continuité épistémologique de quelques grands penseurs de l'urbain auxquels il est souvent fait référence, Henri Raymond, Michel de Certeau ou Bernard Lepetit. Elles nous y invitent avec sincérité, mêlant des recherches en cours et des apports plus théoriques ; la plupart utilisent ou discutent les nombreuses notions qui émergent actuellement dans le champ de réflexion sur l'urbain, laissant supposer que toutes n'auront pas le même succès. Ces travaux se répondent et contribuent donc collectivement à enrichir les différentes manières de « penser, faire et transformer la ville » dans le Monde arabe. Le chantier est ouvert ici comme dans toutes les aires culturelles du Sud afin de réfléchir à l'approche sensible des villes par ceux qui les habitent mais aussi les différents biais par lesquels on les transforme, au plan matériel mais aussi en les signifiant.

Cette manière d'aborder les choses se veut rupture avec une lecture de la ville ayant eu tendance à survaloriser les interventions étatiques. Certes, celles-ci sont encore très présentes dans les paysages mais peut-être plus tant que cela dans le façonnement des tissus urbains. On peut renvoyer sur ce

point à la synthèse de Pierre Signoles (1999)¹ qui souligne l'importance de l'habitat non réglementaire dans les villes du monde arabe actuellement. Rupture aussi avec une vision de la ville qui « s'efface au bénéfice de l'urbain. L'urbain apparaît, à l'inverse, comme le cadre de la juxtaposition de quartiers, de « zones », de « non-lieux », de morceaux de villes qui ne se fondent pas dans un tout »². Parle-t-on de la mort de la ville ou de celle d'une conception de la ville ? Pour reprendre un des éléments d'une dichotomie devenue classique, il n'est pas question ici de parler de la ville produite du « haut vers le bas »³ mais de pousser plus avant une attention récente portée au « retour du local »⁴, en avançant dans la conceptualisation et la mise en place d'outils de réflexion communs.

L'intérêt de l'ouvrage conduit à regretter que les 14 articles ne couvrent qu'une partie restreinte du Monde arabe, essentiellement maghrébine (3 articles sur le Maroc et 6 sur la Tunisie) et égyptienne (confirmation du décalage qui va croissant entre la richesse des travaux menés sur quelques villes, principalement Casablanca, Tunis et Le Caire, vers lesquelles se focalisent la plupart des chercheurs et doctorants en sciences sociales, avec le soutien des centres de recherche français implantés dans ces trois États, notamment l'IRMC qui co-publie l'ouvrage. Il devrait désormais inciter à élargir les riches « perspectives de recherche » que propose Pierre Signoles en postface, à d'autres terrains, permettant peut-être en retour d'enrichir les questionnements et les intéressantes réflexions proposées dans ces lignes.

Emmanuel GRÉGOIRE, 1999, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*, Karthala, Paris, 339 p.

Emmanuel GRÉGOIRE, Jean SCHMITZ, eds, 2000, *Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures*, Autrepart, Éditions de l'Aube, Cahiers des Sciences Humaines, n° 16, 181 p.

Depuis peu, les signes se multiplient au Maghreb d'une activation de liens multiformes avec l'Afrique subsaharienne : des discours de Mouammar Kadhafi à la visite du souverain marocain Mohamed VI en Mauritanie, des articles de presse évoquant les migrants retrouvés morts dans le désert aux expulsions de milliers d'Africains depuis l'Algérie ou la Libye, des camps qui se développent à proximité des enclaves espagnoles marocaines de Ceuta et Mellila aux camps de rétention mis en place par les autorités algériennes et libyennes. Il manquait à donner sens à ces « bruits » en précisant quel type de

1. « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde arabe », in Pierre Signoles, G. El Kadi, R. Sidi Boumedine, (dir.), *L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Collection de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS Éditions, Paris, p. 19-53.

2. Robert Escallier, « Ville et informalité dans le Monde arabe », *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 56, p. 39-85.

3. Gilles Sautter, « Réflexions sur les « petites villes » dans les pays en voie de développement », in P. Vennetier (dir.), *Problèmes de la croissance urbaine dans le monde tropical*, *Travaux et Documents du CEGET*, n° 45, 1982, p. 393-420.

4. M. Lavergne (dir.), « Monde arabe, le retour du local », *Peuples Méditerranéens*, n° 72-73, 1995, 337 p.

relations se dessinent entre les deux rives du Sahara. C'est tout le mérite des auteurs de ces deux ouvrages de s'y employer, de manière complémentaire.

On notera que les premiers chercheurs à défricher ce terrain sont des spécialistes de l'Afrique sahélienne ; ce n'est pas fortuit. Ainsi, en précisant les points forts de sa démarche, fondée sur un travail de terrain de trois années à Agadez et dans l'Air, Emmanuel Grégoire rappelle au lecteur ses travaux sur le Niger du Sud. Les « ramifications septentrionales des réseaux marchands haoussas » l'ont conduit à s'intéresser à Agadez et en conséquence aux relations avec l'Algérie et la Libye. Les échanges informels transfrontaliers sont un thème familier aux chercheurs en sciences sociales travaillant sur l'Afrique subsaharienne, or ces réseaux d'échanges ont tendance à s'étendre vers le Nord profitant de conjonctures politiques favorables.

Emmanuel Grégoire organise son travail sur *Les Touaregs du Niger* en quatre parties. La première resitue la région d'Agadès dans les vicissitudes de l'histoire du Niger depuis la période coloniale, la seconde décrypte les cycles économiques, mettant en valeur l'accumulation marchande et l'exploitation minière et la quatrième présente les activités traditionnelles (artisanat, commerce caravanier et artisanat) et le tourisme. On devine donc que si Emmanuel Grégoire est géographe, il ne nous livre pas une monographie régionale sur le nord du Niger, son propos vise plutôt à décrypter les différentes activités, notamment marchandes. Il évoque aussi la place qu'y tiennent les Touaregs, ethnie dont on apprend qu'elle occupe une place de moins en moins importante à Agadès (67,2 % en 1977 et 58,6 % en 1988), concurrencée par une immigration depuis le sud du Niger.

La troisième, intitulée *Les échanges transsahariens : l'Empire arabe* porte plus particulièrement sur les relations avec la Libye et l'Algérie. Il n'est pas question ici d'évoquer les relations économiques institutionnelles entre les États, par ailleurs infimes au regard des échanges entre le Maghreb et ses partenaires commerciaux européens et arabes, mais les multiples liens établis depuis plusieurs décennies entre les deux rives du Sahara. L'auteur accumule les données, riches et de première main, essentiellement qualitatives mais parfois aussi quantitatives, ce qui n'est pas au plan méthodologique le moindre de ces mérites lorsque l'on connaît la difficulté qu'il y a à travailler sur les échanges informels. Pour ce faire, il croise des entretiens oraux menés auprès de différents types d'acteurs avec les informations que délivre la presse locale, livrant des analyses riches d'informations sur les types de commerces et les différents acteurs qui y prennent part.

Pour les besoins de l'exposé, l'auteur distingue les échanges vers la Libye et l'Algérie dans leurs relations avec le Niger, et deux thématiques, celle des échanges et celle des migrations. Cette distinction s'avère utile car les liens commerçants se construisent dans des contextes différents et ne s'organisent pas de manière identique même si dans les deux cas « le négoce arabe contrôle le gros commerce entre le Maghreb et l'Afrique noire... (et) les commerçants nigériens en sont exclus » (p. 210). Au Niger, comme au Tchad évoqué par Karine Bennafa dans *Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques* (2000), les communautés arabes originaires d'Algérie et de Libye constituent des relais privilégiés pour les commerçants de ces deux États, au point que des communautés libyennes se réinstallent dans les agglomérations tchadiennes les mieux intégrées à ces réseaux commerçants (K. Bennafa : p. 78).

Toutefois, si la part du commerce informel (trafic de cigarettes, de devises, de produits subventionnés libyens) est importante, impliquant des officiels des États concernés, on notera du côté algérien la présence de la foire annuelle de Tamanghasset, l'*Assibar*, qui vise « à encourager la coopération sud-sud et les échanges régionaux entre pays voisins » (E. Grégoire, 1999 : p. 174) alors que « la Libye... ne poursuit pas d'objectifs économiques mais politiques » (*ibid.* : p. 212).

Actuellement, des « flux migratoires cosmopolites viennent se greffer sur les circuits marchands » (E. Grégoire, 1999 : p. 242). Certes, ces migrations existent depuis trois décennies mais elles ont pris une ampleur inédite durant les années quatre-vingt et surtout quatre-vingt-dix, dépassant largement le cadre du Sahara nigérien pour s'étendre à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Emmanuel Grégoire prend le parti de croiser questionnaires et monographies pour cerner les principaux aspects de la migration des nigériens vers la Libye et l'Algérie. Si l'approche est plus modeste que celle que l'auteur privilégie pour l'étude des flux commerciaux, elle n'en demeure pas moins utile pour comprendre de manière détaillée comment se met en place et s'organise un espace migratoire intra-saharien jusque-là méconnu.

Au total, le lecteur intéressé par les questions touchant au Sahara, aux migrations et aux modalités de l'accumulation marchande trouvera dans cet ouvrage une contribution originale, dense, rigoureuse et à notre connaissance inédite sur une région saharienne qui renoue avec sa fonction séculaire de carrefour entre l'Afrique noire et le Monde arabe ; on sera d'ailleurs particulièrement sensible au fait que l'auteur tente de résituer ces échanges dans leur épaisseur historique.

Dans *Afrique noire et Monde arabe*, Emmanuel Grégoire et Jean Schmitz élargissent le champ géographique du Maghreb au golfe Persique d'une part, de l'Afrique de l'Ouest à la Corne de l'Afrique de l'autre. Les auteurs ne manquent pas de souligner l'épaisseur historique de ces échanges, rappelant que l'« Afrique noire et le Monde arabe entretiennent des relations pluriséculaires dont l'Islam et le commerce demeurent les principaux vecteurs » (K. Bennafa, p. 67). Ainsi, Jean Schmitz brosse à grands traits ces relations, reprenant la grille de lecture « méridienne » proposée par Théodore Monod alors qu'André Bourgeot esquisse une histoire des délimitations politiques du Sahara, du plan De Foucault à l'OCRS. L'article de Pierre Bonte, intitulé *Faire fortune au Sahara*, décrit l'entrepreneuriat dans le Sahara mauritanien mais s'interrompt hélas à la fin des années 1970. Par contre, le travail de Karine Bennafa complète utilement, et de manière très documentée l'ouvrage d'Emmanuel Grégoire. Cette fois, le propos est centré sur le Tchad, sensible aux Sirènes libyennes et persiques. L'auteur reconstitue de manière très précise divers commerces et leurs acteurs, prenant la peine de les résituer dans leur contexte politique et social. Là aussi, la pénétration libyenne, quoique commerciale, cache à peine ses visées politiques et se heurte à la concurrence des initiatives saoudiennes et koweïtiennes qui lancent des projets de développement et proposent de financer la mise en place d'infrastructures.

Le lecteur pourra regretter qu'aucune contribution de l'ouvrage *Afrique noire et Monde arabe* n'aborde la question des migrations, dans la continuité des faits décrits par Emmanuel Grégoire entre le Niger, l'Algérie et la Libye.

En effet, cette question se pose avec une acuité croissante à la charnière Sahara-Sahel mais aussi entre l'Europe et le Maghreb, les flux transméditerranéens se complétant de plus en plus de flux transsahariens. Mais là n'était pas le propos des auteurs, plus soucieux de relever les indices de l'atténuation des *ruptures* et de la multiplication des *continuités*, plus soucieux aussi de mettre l'accent sur les liens économiques réellement actifs. E. Grégoire et J. Schmitz rappellent que « ces échanges transsahariens contemporains se font en dehors de tout cadre étatique et organisation supranationale : il est important de noter que les échanges officiels entre les États sahariens sont dérisoires » (2000 : p. 17). On en connaît les raisons : non-convertibilité des monnaies, législations contraignantes, réticence des États à institutionnaliser ce qui est source de prébendes pour des politiciens complices et ce « quel que soit d'ailleurs le régime politique » (2000 : p. 87) comme le démontre Emmanuel Grégoire dans *Les chasses du prince Bandar*. Or l'incapacité, ou l'absence de volonté, des autorités à favoriser la mise en place d'un espace d'échange transsaharien conduit implicitement à favoriser une de ces intégrations régionales « par le bas » relevées un peu partout dans le monde, d'abord transfrontalière mais qui au Sahara prend rapidement une ampleur géographique souvent insoupçonnée.

En filigrane de ces études, le géographe repérera quelques informations donnant une idée de l'ampleur des mutations spatiales qui accompagnent la reactivation des échanges. Si le Maghreb et le Machreq exercent une attraction sur les États sahéliens, les premiers flux sont pour l'essentiel terrestres alors que les seconds empruntent la voie aérienne. On apprend que des villages oasiens, hier étapes du commerce transsaharien, connaissent une activité commerçante importante, tels Faya entre le Tchad et la Libye ou Dirkou entre le Niger et la Libye... On en trouverait sans doute d'autres en décortiquant des filières qui n'ont pas encore fait l'objet d'analyse. Les villes moyennes, interfaces saharo-sahéliennes renouent avec une fonction séculaire de porte du désert telles Agadez (Niger) ou Abéché (Tchad) dont « la population a presque doublé entre 1993 et 1999 » (K. Bennafa, 2000 : p. 84), les villes d'État du Sahara maghrébin, notamment Tamanghasset (Algérie) et Sebha (Libye) deviennent des carrefours commerçants et migratoires cosmopolites. Derrière cet essor urbain, se profile la question des portions sahariennes des États sahéliens, souvent enclavées dans le cadre territorial auquel elles sont rattachées mais de plus en plus nettement ancrées au Sahara maghrébin.

Les chercheurs en sciences sociales du Maghreb prendront la mesure de ce qu'est le Sahara actuellement, ce qui pourra être l'occasion de rompre avec certaines représentations du désert. C'est d'ailleurs tout à l'honneur de connasseurs de l'Afrique subsaharienne de rappeler l'intérêt qu'il y a parfois à porter le regard vers ce vide qui n'en est pas un. Certes, la situation géopolitique de la charnière Sahara-Sahel porte encore les stigmates des crises qui l'ont secoué, sécheresses, insurrections et guerres qui ont provoqué d'importants déplacements de populations, lesquelles sont regroupées dans des agglomérations ou des camps de réfugiés ; certes, le Maghreb est profondément ancré à l'espace européen. Toutefois, là où les relations interétatiques ont jusqu'à présent plutôt contribué à accroître le cloisonnement entre les deux versants du Sahara, c'est par le bas, souvent discrètement et

parfois dramatiquement que le Sahara renoue avec sa fonction pluriséculaire d'espace de circulation. Il n'est donc pas cette périphérie plus ou moins bien intégrée, conservatoire de sociétés marginalisées mais de plus en plus un entre-deux à redécouvrir. Nous sommes redevenus à Emmanuel Grégoire et Jean Schmitz de nous inviter à prendre la mesure du chantier de recherche qui s'ouvre.

Marc COTE, 1998, *Le Maghreb*, Documentation photographique, n° 8002, Paris : La Documentation française, 64 p. (mise au point, fiches, diapos).

Quoique un peu « ancien », l'ouvrage de Marc Cote sur le Maghreb mérite d'être signalé à l'attention de ceux qui cherchent une mise au point rapide et claire sur cet ensemble régional. Il débute par une mise au point de 16 pages qui balaie les principales évolutions qu'a connu le Maghreb contemporain, partant des « héritages de la nature et de l'histoire » à « l'heure de la mondialisation ». Ensuite, à travers cinq parties, « 35 millions de ruraux », « 35 millions d'urbains », « des populations en quête d'identité », « les facettes de l'économie » et « les espaces maghrébins », Marc Cote détaille 23 thèmes présentés sur des doubles pages richement illustrées par des documents de qualité, cartes, images satellitaires, photographies ou tableaux statistiques qui privilient les évolutions plutôt que les éléments factuels, selon une démarche chère à l'auteur.

L'ouvrage respecte les règles de la collection puisque dans un format réduit et avec un souci didactique constant, il s'adresse à un public large, notamment celui des enseignants, des lycéens et des étudiants. De toute évidence, il leur rendra le service attendu.

Olivier PLIEZ

Le problème de l'eau en Méditerranée

Elément majeur de la structuration de l'espace méditerranéen, l'eau s'y caractérise surtout par ses manifestations extrêmes qui alternent sécheresses et pluies excessives et qui, au long de l'histoire de cet espace de civilisation humaine de très vieille tradition, ont construit une relation trophique à l'eau autant forte que problématique au point de placer la question hydraulique au cœur des aménagements sur les deux rives de la Méditerranée.

L'actualité, avec l'exemple dramatique d'Alger où les inondations ont succédé à deux années de sécheresse, rappelle tout autant cette forte prégnance de l'eau que la précarité de ce rapport.

Si, globalement, l'espace méditerranéen n'est pas l'un des mieux lotis en ressources en eau et que celles-ci s'y caractérisent par leur irrégularité, la dégradation est d'autant plus évidente et marquée en direction du Sud et de l'Est.

Milieu fragile et ressource rare, l'eau est très inégalement répartie et ses ressources sont en outre très inégalement exploitables et utilisables. Elles sont fragiles parce que très sensibles aux sécheresses qui marquent la région et aux activités humaines. Elles sont de plus en plus soumises à des pressions multiples parmi lesquelles la dynamique démographique joue un rôle essentiel. La

population de la région passerait de 426 millions aujourd'hui à plus de 500 millions et peut être 600 millions en 2025. La croissance démographique est amplifiée et aggravée par une urbanisation rapide, induisant une augmentation accélérée des besoins en denrées alimentaires et en eau. Alors que l'irrigation s'impose pratiquement partout comme une nécessité, les demandes en eau sont déjà élevées pour toutes les utilisations. Les 2/3 des eaux sont utilisées par l'agriculture (85 % au sud) alors que l'eau potable en consomme 12 %. Les compétitions entre secteurs d'utilisation sont amorcées et tendent à devenir conflictuelles.

Faible potentiel et mobilisation problématique de l'eau

En moyenne, la Méditerranée ne bénéficie pas d'une dotation en eau importante. Sa dotation moyenne en ressources en eau renouvelable, estimée à 2 500 m³/hab/an, est inférieure de moitié à celle de l'ensemble de l'Europe occidentale et 8 fois moindre par rapport à celle de l'Amérique du Nord pour n'évoquer que les régions tempérées. L'existence d'une saison estivale sèche crée toujours et partout une situation potentielle de manque même lorsque cette première est réduite à un mois dans des espaces privilégiés sur la rive nord-ouest. Mais concrètement, l'inégalité de la répartition est très forte entre le nord et le sud. La dotation de ce dernier ne représentait en 1990 que le cinquième de celle du nord (Margat, 1992). Elle représente aujourd'hui, malgré des progrès dans la mobilisation en eau et en raison d'un accroissement démographique important, pas loin du septième : 16 % (Banque Mondiale 1995, Mutin, 2000). L'écart est non seulement très important mais il continue surtout à se creuser rapidement. En 1990 seuls 4 pays de la rive Sud (Syrie, Liban, Égypte et Maroc) disposaient de ressources renouvelables qui se situaient en dessus du seuil de 1000 m³/an/hab qui détermine le seuil de pauvreté. En 2000, ils ne sont plus que deux : Liban et Maroc. Les perspectives pour l'an 2025, dans toutes leurs variantes, concluent à la généralisation de l'état de pauvreté à toute la rive sud.

Le potentiel hydrique méditerranéen, marqué par la fragilité, connaît une dégradation vers l'est et le sud qui l'y confine à une précarité extrême. Aussi, dans cet espace, la mobilisation optimale des ressources existantes est l'un des premiers enjeux et l'un des liens essentiels de l'homme avec l'eau.

Les eaux de surface constituent l'essentiel du potentiel et des prélèvements réalisés. Ils le sont surtout par des barrages de retenue qui, en raison de la modestie des débits annuels et de la topographie très accidentée, sont relativement modestes ou moyens et portent plus sur des bassins versants que sur des axes fluviaux. L'Égypte et la Turquie font toutefois exception, la première avec, sur le Nil, le Barrage d'Assouan dont la capacité estimée à 162 km³ (le double de la crue moyenne annuelle) en fait le troisième ouvrage de retenue à l'échelle du monde (Ayeb, 1998), et la dernière, avec le Programme de développement régional de l'Anatolie du Sud-Est dit GAP (Beschomer, 1992) où les 22 réservoirs ont une capacité de retenue de 60 km³ dont 48 pour le seul barrage Atatürk. Le premier barrage a permis une généralisation de l'irrigation pérenne dans la vallée du Nil et donc une « extension verticale » des terres qui équivaut à la mise en culture de 1 million de feddans nouveaux (l'eau étant disponible toute l'année, chaque parcelle

peut porter 2 ou 3 récoltes par an). En plus, 2 300 000 feddans ont pu être bonifiés dont 1 100 000 effectivement cultivés (1 feddan = 0,42 ha). Le GAP lui, est appelé à irriguer 1 700 000 hectares.

Ces deux chantiers dénotent, par leur gigantisme, avec les aménagements prévalant dans le reste de la Méditerranée même si comme en Espagne ou Israël, il y a un aménagement quasi-systématique des ressources hydriques (De Réparaz, 1987). Cet aménagement, entamé dans les années trente en Espagne (Drain, 1996), a réussi à plus que tripler la superficie de ses surfaces irriguées (de 1 million, elles sont passées à la fin des années quatre-vingt-dix à 3,5 millions) au prix d'une multiplication des retenues aussi bien dans les grands bassins que dans les petits bassins côtiers. Depuis 1993, un « Plan hydrologique national » organise un transfert d'eau des bassins excédentaires vers les bassins déficitaires malgré des résistances dans un pays fortement marqué par la tradition de l'indépendantisme de ses régions. C'est aussi à une valorisation maximale que procède Israël avec le Jourdain dont elle a réussi à contrôler toutes les sources, y compris par les armes (seuls 23 % de son débit est originaire d'Israël dans ses frontières de 1967) et dont elle détourne une part importante des eaux de l'axe fluvial, à partir du Lac de Tibériade, pour les transférer vers l'ouest et le sud (Yair & Gvirtzman, 1995).

Les pays du Maghreb, à différents degrés d'intensité, se sont engagés dans une politique de valorisation de leurs bassins versants en privilégiant la voie de la grande hydraulique, reconduisant les choix de la politique coloniale. Ce choix repose sur l'équipement des cours d'eau par des barrages-retenues et l'implantation de périmètres irrigués en aval. 140 barrages ayant une capacité de stockage de 16 km³ et une régularisation de 8 km³, ont été implantés au Maghreb. Le Maroc vient nettement en tête avec 85 barrages et une capacité de stockage total de l'ordre de 13 km³. Même si tout n'est pas destiné à l'irrigation (il y a, entre autres, l'alimentation en eau des villes), ces barrages permettent d'irriguer 550 000 hectares, multipliant par 14 les superficies irriguées en grande hydraulique depuis l'indépendance. Neuf grands périmètres, dont certains atteignent près de 100 000 hectares, sont les plus vastes du Maghreb. La Tunisie, avec 22 barrages, totalise une capacité de stockage de 2,1 km². Certes, le potentiel mobilisable est très faible comparé à celui du Maroc. Mais le volume régularisable (1,424 km³) représente 83 % des eaux régularisables dans le pays et traduit l'effort soutenu qui a permis de multiplier par 15 les surfaces irriguées depuis l'indépendance (de 15 000 à 220 000 hectares au milieu de la décennie 1990). Il révèle aussi l'étroitesse de la marge de manœuvre dont dispose ce pays pour l'avenir. C'est l'Algérie qui marque le plus de retard avec 40 barrages en fonctionnement au milieu des années 1990 pour une capacité de stockage de 3,3 km³ et des volumes régularisables de 1,7 km³ seulement (Mutin, 2000).

Les grands barrages s'avèrent être de véritables « cathédrales hydrauliques » qui sont très coûteuses pour les budgets nationaux sans pour autant que leur rentabilité soit certaine. La rentabilité des périmètres irrigués modernes peut être considérée comme bonne en soi, rapportée aux surfaces intéressées. Ainsi, en Tunisie, la production de l'agriculture irriguée moderne qui n'occupe que 3,5 % des surfaces cultivables, est estimée à 27 % de la valeur des ressources agricoles du pays. Celle du Maroc, sur 11 % des surfaces cultivables est estimée à 25 %. Mais cette productivité peut être considérée

comme insuffisante, eu égard à l'énormité des investissements consentis. Les coûts des barrages (études d'implantation, génie civil, équipements hydromécaniques, canalisations) sont considérables. Ils grèvent lourdement les budgets nationaux et obligent souvent à un recours massif aux financements internationaux, renforçant encore plus la dépendance des États.

Par ailleurs, il subsiste un grand gaspillage dans l'utilisation des barrages. Il peut s'écouler jusqu'à 30 ans entre l'achèvement d'un barrage et celui du périmètre qu'il domine. C'est ainsi que les hectares équipés sont bien moins nombreux que les hectares irrigués où l'eau s'écoule donc sans contrôle (c'est souvent le cas au Maroc). Le décalage entre le coût élevé de ces réalisations et la faiblesse des résultats obtenus ne s'explique pas seulement par des causes techniques. Il y a aussi l'absence de réforme agraire au Maroc, la lourdeur de l'étatisme en Algérie et le passage brusque aux techniques modernes d'irrigation en Tunisie, autant de facteurs qui n'auront pas permis de faire coïncider les rapports sociaux de production avec les techniques modernes. Il y a également le décalage entre les stratégies des paysans et celle de l'État qui, à travers la grande hydraulique, s'est surtout doté d'un moyen pour mieux contrôler l'espace et les paysanneries (Pérennes, 1993).

Diversification des usages et concurrence entre secteurs utilisateurs

Si l'agriculture reste, de loin, le principal consommateur des ressources en eau, elle est de plus en plus concurrencée par les villes qui, conséquence notamment de l'émergence du fait urbain au Sud, ont connu une très forte croissance. Mais surtout, les villes induisent une augmentation des besoins et des demandes par habitant parce qu'elles permettent une amélioration des conditions de vie, notamment sanitaires, et qu'elles favorisent la diffusion de modes de vie modernes et standardisés. Croissance urbaine et croissance des besoins des citadins se multipliant, engendrent une augmentation explosive de la demande urbaine qui génère une forte tension sur la ressource et dans les espaces urbains.

Malgré leurs vicissitudes, les systèmes hydrauliques urbains en Méditerranée étaient caractérisés par une cohérence et une relative harmonie, fonctionnant comme un régulateur de la taille des villes et de leurs activités (Bethemont, 1991). L'explosion urbaine récente et la montée des besoins ont eu pour conséquence une rupture de ces relations harmoniques, la disqualification des modes de gestion traditionnels et l'apparition de dysfonctionnements dans l'espace urbain et son environnement. Mais si la croissance urbaine, générale à l'échelle planétaire, a été un phénomène important dans toute l'aire méditerranéenne, elle n'a pas connu des rythmes et des modalités de croissance similaires dans tous ses secteurs. Le Nord-Ouest méditerranéen, initialement moins urbanisé que l'Orient où se concentraient les foyers urbains tout à la fois les plus importants et les plus anciens, n'a connu de croissance importante qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle. Celle-ci s'est faite selon des rythmes modérés qui, sur le plan hydraulique, se sont traduits par des mutations toutes aussi modérées et temporellement étalées. Le tassement de la croissance observé actuellement dans la plupart des villes de cette région tend à détendre encore plus les pressions sur les services urbains dont ceux de l'hydraulique qui bénéficient ainsi d'une relative aisance.

Inversement, dans les régions sud et est de la Méditerranée, la croissance urbaine, intervenue après une phase de régression qui a vu la stagnation des techniques et modes de gestion, a été autant tardive qu'explosive, s'alimentant d'une démographie vigoureuse et d'un exode rural massif qui ont bouleversé radicalement le cadre urbain et déstructuré ses services. L'assimilation de ces bouleversements était d'autant plus difficile que, pour l'essentiel, ces villes souffrent également de capacités de financement limitées.

Ces évolutions divergentes tracent une première différenciation majeure à l'échelle de tout le bassin méditerranéen entre un Nord-Ouest richement doté avec 500 l/hab/jour et la rive sud où la dotation n'est que de 150 à 200 litres, encore que cette dernière évaluation est surestimée du fait qu'elle ne tienne pas compte de pertes qui se situent au dessus de 50 %. L'amélioration semble continue dans le nord ouest où, il y a quelques décennies, les dotations étaient de moitié moins importantes qu'actuellement alors que sur la rive Sud les pressions et les tensions s'accumulent et qu'en plus de comprimer la dotation, elles aboutissent à des perturbations dans la distribution. Dans tous les cas, la différence est forte avec les dotations en vigueur dans le cadre du système hydraulique urbain traditionnel qui étaient de l'ordre de 50 litres.

Les estimations moyennes sur la rive sud cachent de profondes inégalités d'accès à l'eau : la dotation dans les quartiers aisés est de l'ordre de 200 à 300 litres et peut parfois atteindre les 500 litres alors qu'elle ne dépasse pas les 100 litres dans les quartiers en auto-construction et que les bidonvilles doivent se contenter de 10 à 20 litres aux bornes fontaines. La politique de rationnement et de coupures d'eau appliquée par les autorités dans certains cas, comme en Algérie, est à son tour génératrice d'inégalités puisque certains quartiers, les plus aisés, ne sont pas concernés alors que les autres ne reçoivent l'eau que 2 à 4 jours par semaine avec un nombre très variable d'heures et à des moments très divers de la journée, y compris la nuit. Les stratégies de stockage que développent de ce fait les ménages renforcent encore les inégalités puisque les citadins les plus aisés peuvent s'équiper de réservoirs avec sur presseurs sur les toits des villas ou immeubles alors que les ménages les plus modestes ne disposent que de bidons pour leur réserve. La gestion de la pénurie mobilise les femmes dont la vie est rythmée par celle de l'eau qui peut être distribuée aux heures les plus inattendues (la nuit) et devient ainsi une forme moderne de corvée d'eau alors même que le raccordement au réseau d'AEP est généralisé comme à Alger (Chikhr Saidi, 1997 et Amzert 1995)

L'accroissement de la demande urbaine pousse à la recherche de ressources de plus en plus lointaines et diversifiées, instaurant une véritable course aux captages. Pour assurer leur alimentation en eau, les villes exercent une emprise croissante sur leur environnement. Qu'il s'agisse de Naples, Marseille, Casablanca ou Alger, le passage se fait de la collecte des eaux de sources à la mobilisation des eaux courantes puis à leur régulation par des barrages et enfin l'extension du captage à des bassins versants entiers. Autour de chaque ville se mettent en place de vastes « rayons hydrauliques » constituant les zones d'alimentation de celle-ci. Il est évident que ces rayons sont tout à la fois plus importants et sources de tensions régionales sur la rive Sud où l'indigence des ressources se conjugue avec une croissance urbaine rapide. La ville d'Oran qui a du étendre son emprise hydraulique sur un rayon

de 200 km n'est pourtant pas, malgré cette quête lointaine, arrivée à répondre aux besoins de ses habitants (Magagnosc et Toubache, 1991). Les effectifs de ses habitants se situaient à 125 000 en 1914 et doivent frôler les 900 000 actuellement après avoir atteint 750 000 en 1987. L'alimentation qui était assurée, de plus en plus mal, jusqu'en 1952, par 2 sources proches, se situait au niveau de 16 millions de m³/an. Aujourd'hui, alors que la ville poursuit encore sa course aux captages, elle est portée à 61 millions de m³. Pourtant, la dotation en eau ne cesse de diminuer. De 187 litres/hab/jour en 1966, elle est tombée à 120 litres en 1987.

Toute les villes d'une certaine importance en Algérie, reproduisent le schéma oranais même si le rayon hydraulique d'Oran, du fait de sa situation en zone semi-aride, est, de loin, bien plus important que celui des autres villes. Dans un autre contexte, bien plus favorable sur le plan de la disponibilité de la ressource, la conurbation casablancaise, reproduit la problématique de la quête coûteuse et ininterrompue du ravitaillement en eau de la ville et de l'engrenage dans lequel elle entraîne (Berrada Sounni, 1991). La consommation annuelle d'eau, évaluée en 1967 à 120 millions de m³, dépasse actuellement les 600 millions et pourrait même atteindre 800 millions les prochaines années ! Une telle augmentation de besoins conduit à une mobilisation constante nécessitant des travaux coûteux et toujours renouvelés puisque les équipements nouveaux sont rapidement saturés. Cette conurbation qui poursuit encore sa croissance démographique alors qu'elle consomme déjà 7 % des eaux prélevées dans tout le pays, est confrontée, pour son alimentation en eau, à de sérieux problèmes techniques et financiers qui iront en s'aggravant.

Mais ce n'est pas seulement l'importance du rayon hydraulique et les distances de transfert qu'il implique qui sont problématiques. Ce sont surtout l'appropriation de la ressource et de sa gestion à l'échelle de la région qui génèrent des tensions sur la ressource et des conflits entre différents espaces mais surtout entre les différents secteurs utilisateurs. La forte emprise hydraulique d'une ville peut affecter l'organisation de l'espace à l'échelle régionale et ainsi contrarier et infléchir les politiques d'aménagement. Ainsi, la mobilisation de l'eau au profit d'Oran rend difficilement possible l'émergence d'activités et de villes importantes dans l'aire de captation des eaux de la capitale occidentale. Le schéma de littoralisation que les autorités algériennes déclarent vouloir promouvoir (et la littoralisation est une des disparités essentielles de l'espace algérien et maghrébin de façon générale) ne peut vraisemblablement pas se faire dans cette partie de l'Algérie alors qu'il a plus de chances de se réaliser ailleurs. Le réseau de villes moyennes et petites qui existait ayant déjà utilisé toutes les potentialités de son espace proximal et Oran ayant du reporter son approvisionnement au delà de cette ceinture, très loin vers l'intérieur, les villes du Nord-Ouest algérien ne pourront pas avoir un poids suffisant pour devenir des centres capables de décongestionner le littoral.

Mais les tensions dans les bassins d'approvisionnement ne s'expriment pas toujours par des conflits spatiaux. Elles ont, en fait, surtout, pour origine les conflits d'affectation entre les différents utilisateurs. L'accroissement des besoins urbains s'exerce aux dépends de l'agriculture puisque c'est toujours au profit de la ville que se fait l'arbitrage. C'est ainsi qu'Alger qui avait enregistré beaucoup de retard dans la mobilisation des eaux, a du satisfaire la demande urbaine au détriment de l'eau agricole, surexploitant la nappe de la

Mitidja qui a connu un important rabattement, rendant inutilisables beaucoup de puits. L'été particulièrement, les vergers de cette région agricole, la plus riche d'Algérie, manquent d'eau et le système d'irrigation y est compromis. De même que le fonctionnement du périmètre irrigué de Ben Mhidi a été perturbé par les ponctions de la ville de Annaba et que Salonique pèse sur la valorisation du delta de l'Axios.

À la forte croissance urbaine s'ajoutent les transformations récentes, souvent concomitantes : industrialisation et tourisme. Leurs besoins sont également satisfaits aux dépends de l'agriculture et de l'environnement. L'issue, toujours confirmée, de ce conflit d'affectation, révèle l'inégalité des acteurs sociaux face à la ressource et la faiblesse du monde rural traditionnel face aux détenteurs de la puissance industrielle, financière et politique. À Gabès, oasis très ancienne, un complexe industriel fut implanté, légitimé par le besoin de lutter contre l'émigration, alors que l'environnement commençait à être fragilisé en raison d'un manque d'eau. La nappe locale fut surexploitée au point de connaître un rabattement et une diminution de débit. Comme il est difficile de dégager de nouvelles ressources, l'industrie continue d'exploiter largement la nappe vouant l'agriculture à une disparition à terme (Hayder, 1991). Au Cap Bon, c'est l'essor de l'activité touristique qui a occasionné des dommages graves et irréversibles à l'activité agricole dans une région de riche tradition maraîchère et agrumicole où le haut niveau d'intensification de l'agriculture avait pourtant justifié un transfert d'eau depuis le Nord de la Tunisie. Mais l'expansion touristique et l'urbanisation accélérée vont non seulement récupérer une part importante de l'eau transférée mais aussi celle des nappes locales (Sethom, 1991). L'agriculture est ainsi virtuellement condamnée, elle est déjà un secteur marginal dont se détourne la population attirée par le tourisme qui occupe progressivement l'espace des vergers. Et la pression continue sur l'eau car le touriste est un grand consommateur : 900 litres/jour en incluant tous les services.

Mais les conflits d'usage peuvent aller jusqu'à se poser entre consommation industrielle et consommation domestique, comme à Annaba, capitale de la Sidérurgie algérienne, alors que la limitation de la croissance de cette dernière n'est pas envisageable.

Cependant, la satisfaction des besoins urbains, même importants, n'est pas toujours génératrice de conflits avec les autres usagers dans le cas d'aménagements intégrés. C'est le cas de la Provence où les différents équipements ont servi à alimenter tout à la fois les villes de Marseille et Toulon (l'eau constituant alors un facteur limitant pour la première), l'agriculture et les stations de la Côte d'Azur malgré les pointes de consommation estivales. Force est de remarquer cependant que l'existence d'un débit conséquent est un élément important, à côté de la bonne gestion de la ressource et de la faible densité d'occupation, dans l'atténuation des tensions.

Tensions et impacts sur l'environnement

Les mobilisations de quantités de plus en plus importantes d'eau, la densification et la diversification de leur utilisation, en même temps qu'ils posent des problèmes de maîtrise de la ressource, introduisent dans l'environ-

nement des données nouvelles qui ne sont pas sans effets sur l'équilibre de celui-ci.

La mobilisation des eaux par les barrages, la forme principale de mobilitation, voit ses effets sérieusement compromis par l'envasement conséquence de l'érosion que favorise la fragilité des milieux méditerranéens. Cette érosion est encore plus intense sur la rive sud où la dégradation des bassins-versants, notamment la déforestation, est assez avancée. Ce processus de dégradation, déjà anciennement actif sur ces milieux fragiles, a été accéléré par la colonisation et une démographie galopante. Au Maroc, l'envasement annuel est estimé à 70 Millions de m³ et correspond à la perte de 7000 ha par an. À ce rythme, les lacs de retenue des barrages seraient comblés au 2/3 à la fin de ce siècle. En Tunisie, ce même envasement représente entre 15 et 35 % du volume des barrages. Mais c'est en Algérie, en raison de l'ancienneté des barrages, que la situation est la plus catastrophique : le barrage du Fergoug est envasé à 100 %, celui de Ksob à 70 % et celui de Zardezas à 40 %. Trente-sept barrages en fonctionnement en 1990 avaient déjà perdu 11 % de leur capacité initiale et en 2010, la proportion atteindrait 24 %.

Mais les barrages qui subissent les dégradations du milieu en amont, contribuent à leur tour à bouleverser les équilibres naturels en aval. La réduction des débits en aval a pour effet de réduire les débits d'eau ainsi que les apports solides. Aussi les nappes en aval sont privées d'une source de recharge alors que les vallées s'appauvrisent parce qu'elles ne bénéficient plus des apports en limons fertilisants. Bien qu'il y ait une clause de sauvegarde d'un débit minimum, il arrive que certains cours d'eau se trouvent entièrement à sec et que resurgissent les anciens conflits entre usagers d'amont et ceux d'aval. Enfin, ces retenues compromettent les équilibres hydrobiologiques puisque sont altérés les rythmes biologiques fonction du régime des eaux.

L'expansion d'une petite hydraulique à travers la généralisation de la motopompe et celle de la moyenne hydraulique à travers les programmes de forage ont donné un nouvel essor à l'irrigation. Au Maghreb, elles représentent 1/3 des irrigations au Maroc, 1/2 en Tunisie et 2/3 en Algérie. Ce succès s'explique par la simplicité de la mise en œuvre, le moindre coût et la dimension, le plus souvent, individuelle de l'entreprise. Mais ce mouvement est resté longtemps ignoré des pouvoirs publics, absents de sa gestion. Les particuliers, puisant dans une ressource non individualisée, ne peuvent assurer une cohérence d'ensemble qui puisse la préserver. La surexploitation, entraînant un prélèvement supérieur au renouvellement de la nappe, aboutit à un rabattement de celle-ci. Ce dernier entraîne dans la spirale du surcreusement qui renchérit les coûts d'exploitation, ruine les plus faibles et menace surtout la nappe elle-même (Côte, 1998). Le phénomène a été particulièrement important dans la région du Souss où le rabattement de la nappe qui a atteint jusqu'à 40 mètres, a entraîné une régression des vergers d'agrumes. La conséquence la plus grave du rabattement est l'apparition du « biseau salé » avec l'intrusion de l'eau marine qui, par appel du vide, gagne latéralement le sous-sol et les nappes. Le phénomène est apparu en Mitidja, au Cap Bon, en Libye et à Gaza en Palestine où il est depuis plus longtemps connu.

Par ailleurs, les excès d'arrosage provoquent des remontées salines alors que les apports excédentaires d'engrais percolent et polluent les nappes superficielles.

Dans des villes grandies trop vite et où les équipements n'ont pas pu suivre, plus que l'alimentation en eau, c'est l'assainissement qui est le plus mal assuré, mis au second plan devant l'urgence de faire boire les villes. C'est encore plus vrai dans les quartiers auto-construits. Les rejets, non traités ou pas suffisamment, posent donc de grands problèmes à l'aval des agglomérations. Ainsi à Fès, la nappe phréatique qui alimentait à l'aval la médina a été polluée ainsi que l'eau de l'oued Fès. Le cas est encore plus grave au Caire où des résidus fangeux sont rejetés dans les canaux acheminant l'eau vers le delta et sont, au final, consommés par des riverains non au fait des dangers.

Les rejets industriels peuvent également être une source de problèmes ou même de catastrophe écologique comme ce fut le cas en 1998 pour la réserve de Donana sur le Guadalquivir à cause d'un rejet de produits toxiques.

Tensions et conflits autour de l'eau

L'importance et la multiplicité des sollicitations de l'eau sont telles en Méditerranée qu'elles sont sources de tensions qui peuvent déboucher sur des conflits lorsque la sollicitation est forte et qu'elle s'exerce sur des eaux partagées par deux ou plusieurs pays. La Méditerranée est ainsi le lieu de plusieurs conflits ayant pour objet l'eau et minant les relations entre plusieurs pays. La tournure conflictuelle de ces tensions est favorisée par l'inexistence en droit international de régime uniforme qui organise le partage de l'eau des fleuves ou des nappes souterraines entre les États. Pour les fleuves internationaux, seule la navigation y est régie par la convention de Barcelone (1921). L'assemblée générale de l'ONU n'a pas pu, en 1970, aller plus loin que l'énoncé de principes généraux différemment interprétés selon ses intérêts, par chacun des pays en conflit. Ainsi le statut de « fleuve international » revendiqué pour le Nil par l'Égypte qui depuis des millénaires a été le seul exploitant de ses eaux, est contesté par les pays en amont qui s'éveillent aux possibilités de valorisation agricole offerte par ce fleuve (Ayeb, 1998a). Les 74 km³ que l'Égypte était seule à exploiter doivent être partagés avec le Soudan qui, après son indépendance, obtint un accord avec le premier pays pour s'en approprier 18, 5 km³ qu'il a ensuite estimé comme insuffisants puisqu'il a porté ses prélevements à 20 km³. L'Éthiopie qui contrôle, en amont, 80 % des débits du Nil mais qui n'en exploite que 0, 3 %, refuse tout accord avec les 2 pays précédents et tout projet d'aménagement hydraulique commun tant qu'un partage des eaux, lui assurant prioritairement la satisfaction de ses besoins, n'est pas négocié entre les 3 pays. Confronté aux graves conséquences de la sécheresse, le pays se lance dans une politique d'irrigation et prévoit la bonification de 1,5 millions d'hectares qui, si elle était menée à terme, exigerait un prélevement sur les eaux du Nil qui ruinerait les agricultures égyptienne et soudanaise.

C'est le même type de conflit qui a opposé l'Irak et La Syrie et ces deux pays avec la Turquie qui contrôle en amont l'Euphrate (Chesnot 1993 et Majzoub 1994). Au moment de la réalisation du Barrage de Tabqa, le conflit armé a été frôlé en 1974 entre la Syrie et l'Irak qui se voyait privé d'une partie des 13 km³ qui devenaient ainsi mobilisables en Syrie. La Turquie mettant en même temps en service son premier grand barrage sur l'Euphrate, les débits à la frontière irakienne sont passés de 28 à 19 km³. Ce n'est qu'en 1990 qu'un

accord est intervenu entre les deux pays, partageant les débits du fleuve à raison de 42 % pour la Syrie et 58 % pour l'Irak. Mais actuellement, c'est les deux pays qui se retrouvent dans une position inconfortable de dépendance à l'égard de la Turquie qui, en lançant, à l'amont, son projet de développement de l'Anatolie dit GAP, réduira le débit du fleuve en Syrie de 11 km³ sans compter les risques de pollution par les eaux usées que ne manquera pas de produire le volet agricole de ce gigantesque projet. Ce dernier, promu en mythe de développement national, est conçu pour combattre le sous-développement de la région kurde. Mais il est également instrumenté par la Turquie pour infléchir les rapports de force dans la région et notamment obtenir des deux pays l'abandon du soutien aux rebelles kurdes et de la Syrie, en plus, un accord sur les litiges frontaliers encore en suspens (Beschomer, 1992).

Le conflit qui oppose Israël à la Palestine, à la Jordanie et la Syrie est d'autant plus aigu que la région est déficitaire et que la politique de colonisation, élément fondateur de l'État israélien, est tributaire de l'eau. L'expansion territoriale d'Israël, notamment après la guerre de 1967, lui a permis d'asseoir un contrôle quasi-exclusif sur l'essentiel des ressources régionales et explique son hostilité à tout projet de paix et toute restitution territoriale qui le remetttrait en cause. Concernant les eaux souterraines, notamment l'aquifère de Cisjordanie, elles sont gérées par des restrictions s'imposant aux seuls Palestiniens qui ont droit à un quota plus faible, payent l'eau trois fois plus chère, ne bénéficient pas de subventions et ne peuvent creuser de puits sans autorisation militaire. Au final, le résultat est une consommation inégale avec seulement 96 m³/hab/an pour les Palestiniens et pratiquement le quadruple pour les Israéliens : 360 m³ (Dillman 1990 et Shuval 1992).

Beaucoup moins dramatiques, des conflits ont pu surgir à l'intérieur d'un même pays comme ce fut le cas en Espagne où les transferts hydriques à partir du bassin de l'Ebre, avant que ne soient institutionnalisés les transferts interbassins, ont donné lieu à une levée de bouclier en Aragon où la revendication régionaliste faisait de l'eau une valeur patrimoniale inaccessible en dehors de son bassin.

Quels choix pour l'avenir ?

Les très fortes tensions et concurrences évoquées plus haut ont de fortes chances de prendre une tournure encore plus aiguë à l'avenir en Méditerranée avec une exacerbation particulière sur sa rive sud et est. Malgré la baisse de fécondité observée dans ces régions, la croissance démographique restera longtemps encore quantitativement importante et constituera le facteur essentiel de la croissance de la demande en eau. Mais cette dernière sera beaucoup plus importante que le simple accroissement démographique en raison des mutations socio-économiques que connaissent ces régions, notamment la croissance urbaine et l'amélioration du niveau de vie. L'augmentation des besoins alimentaires se poursuivra, les besoins d'intensification de la productivité par l'irrigation continueront à croître de même que le tourisme international, grand consommateur en eau, sollicité pour compenser les déficits des balances de paiement, déséquilibrées pour une part importante, et sans cesse croissante, par les importations de denrées alimentaires (17 % des importations totales au Maroc et 11 % pour la Tunisie).

Les tendances à l'augmentation observées dans les dernières années se confirment et même s'accélèrent. Les prospectives établies tablent, en hypothèse haute, pour l'ensemble du bassin méditerranéen, sur une augmentation de 30 % en 2010 et de presque 60 % en 2025. En hypothèse basse, la plus optimiste, la demande tendrait à se stabiliser. Cependant, dans le détail, les situations sont très variées. Si elles peuvent décroître sur la rive nord, les demandes pourraient doubler dans pratiquement tous les pays de l'Est méditerranéen, tripler en Algérie et quadrupler en Libye. (Benblidia, Margat et Vallée, 1998).

Il est évident qu'il y a trop peu à miser sur la mobilisation de nouvelles ressources à même de faire face à une demande en accroissement continu. Le régime des précipitations et les contraintes à la mobilisation des eaux rendent difficiles l'augmentation significative des prélèvements même si ceux-ci restent encore en dessous des ressources totales. D'autre part, l'exploitation des aquifères fossiles pose autant le problème de la durabilité et des préjudices causés à la nappe elle-même que celui des coûts d'exploitation qui, pour l'essentiel des parties de ces nappes, risquent d'être bien supérieurs aux potentialités actuelles. Les coûts encore prohibitifs rendent inopérationnelles des solutions techniquement viables comme le dessalement des eaux de mer. De plus, il faut compter avec les potentiels perdus par suite de dégradation par rejet d'eaux usées non traitées et qui auront également tendance à augmenter. La ressource naturelle, longtemps perçue comme un bien naturel inépuisable, devient un bien économique rare. La conduite de politiques d'économie de l'eau devient donc un impératif dans ces conditions.

Le retraitement des eaux usées est la seule perspective réaliste de dégager des ressources supplémentaires. Dans la plupart des cas, le coût du retraitement revient moins cher que la plupart des infrastructures pour l'aménée des eaux vierges. On pourrait obtenir des gains très significatifs en luttant contre les multiples aspects de gaspillage de l'eau. Le domaine agricole, notamment avec les techniques obsolètes qui ont encore cours en dehors de la rive nord, est source de surconsommation. L'irrigation reste essentiellement gravitaire alors que l'aspersion permettrait d'économiser 20 % d'eau et le goutte-à-goutte 45 %. Il faut ajouter à cela les fuites à différents niveaux, très importantes. Selon la Banque mondiale, le pourcentage de perte pour l'eau agricole peut atteindre 70 % en cumulant les gaspillages aux différents niveaux (Banque mondiale, 1995). Vue l'importance des eaux à usage agricole, une réduction de 15 % de leur volume permettrait de doubler la quantité disponible pour les citadins et l'industrie. Dans les villes mêmes, les canalisations sont vétustes et mal entretenues. Les pertes en réseau sont énormes et, au Maghreb par exemple, elles se situent aux alentours de 50 %. Le bilan des économies qui pourraient être réalisées en Tunisie (traitement des eaux usées, suppression des pertes en réseau agricole ou urbain, amélioration du drainage, protection de l'environnement) représenterait la moitié de la consommation actuelle du Pays ! Mais il s'agit là d'évaluations uniquement techniques. Pour qu'elles puissent passer dans la réalité, il faut l'acceptation des sociétés et de nouvelles pratiques de l'eau de leur part. Le premier changement serait celui du comportement à l'égard de la ressource qui reste entaché par une conception minière et sa gestion qui reste perçue en terme de distribution et non de conservation et d'économie. Les tarifications sont

encore loin de refléter les coûts de l'eau. Mais si aujourd'hui tout le monde admet que l'eau a un prix et que la gratuité est synonyme de gaspillage et donc annonciatrice de pénurie, faut-il pour autant aller jusqu'au concept de marché global de l'eau ? Dans la partie sud et est de la Méditerranée, les revenus restent très bas et l'idée de créer un marché de l'eau est irréaliste. L'eau reste un bien social et une valeur d'usage qui dépend de son mode d'utilisation. Le marché ne pourrait vraiment jouer que pour l'eau potable qui ne représente qu'une faible proportion de la consommation.

La révision de certains choix est également inévitable. Le concept d'autosuffisance alimentaire, pays par pays, en plus d'être irréaliste, peut-il vraiment être viable ? Produire une tonne de blé qui, non seulement peut revenir à 6 fois le cours mondial du blé mais qui, surtout, utilise 1000 tonnes d'eau prélevée parfois dans des nappes fossiles, au prix de projets pharaoniques engloutissant les capacités d'investissement, peut-il fonder un développement durable comme dans le cas de la Libye ? Est-il légitime comme dans le cas d'Israël d'utiliser 72 % de l'eau dans le secteur agricole lorsque celui-ci n'emploie que 4 % des actifs et ne participe au PIB qu'à hauteur de 2,5 %, lorsque cette eau est un des éléments essentiels générateurs d'un état de guerre permanent dans toute une région ?

Le service de l'eau est aujourd'hui, à des degrés divers en Méditerranée, de plus en plus soumis dans sa gestion aux pressions de la décentralisation, la privatisation et la libéralisation. Certes la gestion décentralisée peut apporter les éléments pour un meilleur rapport entre économie d'échelle et proximité de l'usager et la privatisation, elle, les éléments de rationalisation de la gestion du système d'exploitation pour l'obtention d'un meilleur rapport possible entre la ressource et son utilisation. Mais la gestion intégrée et équilibrée, qui concilie les intérêts économiques, la protection du milieu naturel et la patrimonialité liée à l'intérêt général, ne légitime t-elle pas toujours l'intervention de l'état ?

Références bibliographiques

- AMZERT M., 1992. *De l'eau pour la production à l'eau pour la ville, l'avènement de la vérité des prix dans l'hydraulique algérienne*, Thèse, Université Grenoble II, 513 p.
- 1995. L'eau gérée par la pénurie, *Peuples méditerranéens*, n° 70-71, p. 135-171.
- AYEB, H. 1998a. *L'eau au Proche-Orient, la guerre n'aura pas lieu*, Paris, Karthala, 231 p.
- 1998b. « L'eau et les politiques d'aménagement du territoire en Égypte », *Maghreb-Machrek*, Documentation française, n° 162, p. 69-83.
- Banque Mondiale 1994. *A strategy for managing water in Middle East and North Africa*, The World Bank, Washington D. C.
- 1994. *From scarcity to security : Averting a water crisis in the Middle East and North Africa*, The World Bank, Washington D. C.
- BENBLIDIA M., MARGAT J. et VALLÉE D., 1998. Pénuries d'eau en Méditerranée ?, *Futuribles*, n° 233, p. 5-29.

- BERRADA SOUNNI A., 1991. Alimentation en eau potable et industrielle de la wilaya de Casablanca, *L'eau et le ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire*, Urbama, Tours, p. 127-135.
- BESCHOMER N., 1992. Le rôle de l'eau dans la politique régionale de la Turquie, Maghreb-Machrek, *Documentation française*, n° 138, p. 48-63.
- BETHEMONT J., 2001. La difficile maîtrise de l'eau, in *Géographie de la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, ch 11, p. 179-210.
- CHESNOT C., 1993. *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris, L'Harmattan, 222 p.
- CÔTE M., 1998. Eau, environnement et développement au Maghreb, *Economies du Maghreb, l'impératif de Barcelone*, dir ABDELKADER SID A., CNRS, p. 103-114.
- DE RÉPARAZ A., 1987. L'eau et les hommes en Méditerranée, Éditions du CNRS, Paris-Marseille, 315 p.
- DILLMAN J., 1990. Le pillage de l'eau dans les territoires occupés, *Revue d'études palestiniennes*, n° 35, p. 37-60.
- DRAIN M., 1996. L'Espagne à l'heure des choix pour le partage de l'eau, *Méditerranée*, p. 69-77.
- 1998. Régulation de l'eau en milieu méditerranéen, risques et tensions, *Territoires en mutations*, n° 3, Montpellier, Université Paul Valéry, 262 p.
- HAYDER A., 1991. Le problème de l'eau à Gabes : gestion conflictuelle et étatisation, L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire, *Urbama*, Tours, p. 289-300.
- MAGAGNOSC J. S. et TOUBACHE H., 1991. Emprise des villes algériennes et espaces hydrauliques : le cas d'Oran, L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire, *Urbama*, Tours, p. 118-126.
- Maghreb-Machrek, (1992), La question de l'eau au Moyen-Orient. Discours et réalités, *Documentation française*, n° 138, Paris, 143 p.
- MAJZOUB T., 1994. *Les fleuves au Moyen-Orient : situation et perspectives juridico-politiques*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- MARIÉ M., LARCEÑA D. et DÉRIOZ P., coord. 1999. *Cultures, usages et stratégies de l'eau en Méditerranée occidentale, tensions, conflits et régulations*, Paris, L'Harmattan, 543 p.
- MARGAT J., 1992. L'eau dans le bassin méditerranéen, Les fascicules du Plan Bleu, n° 6, Paris, *Economica*, 196 p.
- MUTIN G., 2000. *L'eau dans le Monde arabe*, Paris, Ellipses, 156 p.
- PÉRENNÈS J., 1993. *L'eau et les hommes au Maghreb*, Paris, Karthala, 646 p.
- SETHOM H., 1991. Les dangers de la priorité absolue aux villes dans la répartition des eaux disponibles en Tunisie, L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire, *Urbama*, Tours, p. 105-118.
- SHUVAL H. I., 1992. Le problème du partage des eaux entre Israël et les Palestiniens : à la recherche d'une solution équitable, *Maghreb-Machrek*, n° 192, p. 27-43.
- YAIR A. & GVIRTZMAN H., 1995. Bilan d'eau d'Israël : situation présente et perspective d'avenir, *Sécheresse*, Vol. 6, n° 1, p. 59-65.

Georges MUTIN : *L'eau dans le monde arabe* ed. Ellipses, Paris, 158 p.

Enjeu central du devenir du développement dans les pays arabes, l'eau y est problématique autant par la rareté de la ressource que par son mode d'utilisation et de gestion qui est cause de la déperdition d'une partie essentielle de celle-ci. Deux éléments qui se conjuguent pour déterminer un état de

pénurie caractérisant actuellement le Monde Arabe. Deux éléments le plus souvent abordés distinctement, y compris dans le seul champs de la géographie où l'approche physique (climatologique, hydrologique ou écologique), à l'amont, traitait le premier alors que le second, en aval, relevait d'un approche sociale et humaine.

À partir des données les plus actuelles, à l'échelle du Monde Arabe, l'ouvrage de Mutin, avec une démarche fondamentalement géographique, propose un traitement synthétique de la question sous les angles croisés de ses deux versants.

?? d'apprehension globale de ce problème, dans cette aire.

Sur la carte des disponibilités mondiales, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient apparaissent comme la zone la plus menacée : 4,3 % de la population mondiale ne dispose que de 0,67 % des ressources en eau douce renouvelable.

Les données climatiques constituent la contrainte première qui a pour conséquence des ressources en eau médiocres et inégalement reparties dans l'espace et le temps. La forte croissance démographique aggrave le problème en mettant ces médiocres ressources en partage entre des populations toujours plus nombreuses. De ce fait, c'est la rareté qui s'installe. Une première partie est donc consacrée à une présentation fouillée des conditions naturelles, essentiellement climatiques, et à une approche globale des mutations socio-spatiales conduisant à un état de pénurie.

L'analyse de la question hydraulique ne pouvant se résumer à des données purement techniques et économiques, les facteurs sociaux et politiques sont aussi abordés comme déterminants. L'utilisation de la ressource, sa destination compte autant que le simple décompte des quantités consommées. Le partage d'une ressource médiocre et inégalement répartie pose de multiples problèmes de tous ordres. Conflits et concurrences, déjà anciens, ne font que s'aviver, s'exacerber à l'intérieur des espaces nationaux entre les différents secteurs utilisateurs mais également entre les États. Deux chapitres mettent donc l'accent sur les résultats d'une mise en valeur fondée sur l'eau et les conflits interétatiques qui menacent en raison de la dépendance dans laquelle se trouvent placés les pays arabes comme dans le bassin du Nil ou celui du Tigre et de l'Euphrate. Le partage inégal de la ressource au proche orient est l'objet d'un autre chapitre alors que Le Maghreb, en final, est le cadre d'analyse de l'acuité du partage de la ressource entre les différents utilisateurs : la ville, l'industrie, le tourisme et l'agriculture.

Agnès DEBOULET (coord.), *L'eau en milieu urbain dans le Monde Arabe*. Les cahiers d'URBAMA n° 15, 2000.

Ce numéro des cahiers d'URBAMA, se limitant à la question de l'eau en milieu urbain, principalement d'ailleurs dans quelques grandes agglomérations, s'attache à éclairer et analyser l'enracinement des politiques de l'eau dans le processus rapide de métamorphose des modes de gestion que connaissent actuellement la plupart des pays arabes. Cette transformation rapide est en étroite interaction avec une implication croissante de la Banque Mondiale dans la redéfinition de ces politiques, conséquence de la globalisation. Devenue principal partenaire des institutions nationales gestionnaires

dans la plupart des pays du Tiers-Monde, la Banque Mondiale a imposé une modification brutale des politiques économiques dont celle de l'eau. La libéralisation des politiques de l'eau et la mercantilisation de cette dernière ont pour conséquence principale la détermination de son prix en fonction de son coût final (sans subvention) et la modification des modes de tarification. Si ces transformations de fond induisent une amélioration de l'aspect qualitatif de la desserte, elles sont également utilisées comme instrument de régulation politique et posent le problème de la difficile conciliation, dans le contexte actuel de déficit structurel, entre logique économique et droit à l'accès à l'eau et l'assainissement comme droit fondamental de l'être humain.

Deux articles s'intéressent aux modes d'adaptation locaux aux contraintes ou aux politiques exogènes : Stéphane Bienvenue montre, par une étude des stratégies d'acteurs dans les territoires occupés, les compromis et les régulations possibles alors que Annabel Boutet traite de la prise en compte dans les services et les politiques de l'eau, des préoccupations environnementalistes. Un article de Claudio Jampaglia sur le Maroc présente une étude des modalités concrètes de la dérégulation du secteur de l'eau et caractérise les relations qui s'instaurent entre le Maroc et la Lyonnaise des Eaux. Les deux derniers articles prennent en compte les effets économiques et sociaux de cette nouvelle politique. Béatrice Allain-El Mansouri s'intéresse à la question des transformations dans les modes de tarification et ses répercussions sur la distribution socio-spatiale à travers l'exemple de l'agglomération Rabat-Salé et Agnès Deboulet étudie les répercussions des modifications tarifaires et de raccordement sur les capacités d'accès et de distribution de l'eau au sein des quartiers populaires du Caire pris comme exemple emblématique des bouleversements socio-économiques affectant, dans ce contexte, la population.

Ali BENSAAD